



**COMPTE RENDU du CONSEIL de QUARTIER  
CHAMPS VILLARS / BARRICADES  
Du Mardi 3 Janvier 2023**

• **Notre Invité, Monsieur Jacques Tanguy** : conseiller communautaire GPS&O à la voirie, Conseiller municipal délégué à la collecte, au tri et à la valorisation des déchets, souhaite, en préambule aux informations, préciser le contexte :

Notre Syndicat intercommunal de traitement des déchets :  
VALOSEINE dont nous dépendons par notre rattachement à la CU a pour Président, récemment nommé, Monsieur François Dazelle, 1er Adjoint au Maire.  
Ce syndicat comprend d'une part :

- **AZALYS** : usine de valorisation énergétique pour les ordures ménagères et, d'autre part,
- **CYRENE** : unité de traitement du tri dont l'ensemble du personnel en réinsertion est issu de Pôle Emploi de Poissy.

Pour faciliter le tri des déchets ménagers et valoriser les recyclables, une simplification intervient sur tout le territoire français et donc sur l'ensemble des communes gérées par GPS&O afin de nous inciter à un tri systématique.

**Depuis le 1er Janvier 2023, les consignes du tri évoluent :**  
**100% des emballages vont en container de tri :**

Tous les emballages en papier, en carton plastique et métal, tous les papiers, briques alimentaires, barquettes, tubes, pots, boites, gobelets, bouchons, capsules seront à déposer dans la poubelle de recyclage dont le couvercle est jaune voir bleu selon les lieux.

Ils seront à déposer **EN VRAC, BIEN VIDÉS MAIS NON LAVÉS.**  
Vous trouverez en pièce jointe un tableau explicatif

Très vite les questions / réponses avec les habitants ont débuté, chacun y allant de son exemple...

Vous pourrez aussi obtenir des containers supplémentaires, plus grands par ces coordonnées.



## Que considère t-on comme encombrant ??

L'accueil de la déchèterie d'Achères a été évoqué : **ouverte le dimanche matin**, fermée le lundi et mardi matin, ouverte les autres jours.

Une harmonisation des ouvertures sur les villes environnantes a été faite afin que chaque jour nous puissions déposer quelque part. A partir du mois de Février, il faudra se munir de votre attestation d'habitation sur Achères.

Il reste que nous sommes essentiellement sur le territoire du bailleur social Domnis et cette présentation a suscité des interrogations parmi les présents :

“Comment va-t-il mettre en place cette obligation...”, “Il va falloir un travail de fond pour le mettre en place afin d’acquérir ces réflexes, pour un meilleur tri ...”, “Il faudrait déjà éduquer certains locataires ....”.

Des situations nous ont été signalées telles que le retrait des containers à chaque Fêtes ...? Probablement pour éviter les incivilités de feux provoqués ...

Qu'est-il prévu dans la réhabilitation des lieux ?

Quand est-il prévu de la débiter car de toute façon cela prendra plus plusieurs années?

Ces nouvelles mesures annoncent d'autres nouvelles habitudes, plus écologiques encore, qui nous seront imposées en 2024. Nous aurons l'occasion de vous informer sur des facilités à réduire vos déchets organiques par l'usage de composteurs et la mise à disposition de bio seaux.

Tous les types de logements sont concernés par ces prérogatives, tous les usagers doivent s'y conformer.

Des outils de communication sont à disposition pour aider aux nouvelles habitudes, nos enfants seront aussi des vecteurs pour éduquer les adultes.

Il va être nécessaire de les accompagner, des rencontres vont être organisées.

Toutes ces informations sont à retrouver sur l'application Achères et Vous ou sur le site

<http://gpseo.fr/vivre-et-habiter/gérer-mes-déchets/mes-jours-de-collecte-en-2023>.

- Sur CITEO [www.lesnouvellesconsignes.fr](http://www.lesnouvellesconsignes.fr)
- Sur YouTube, des petits films à consulter.
- Sur les réseaux sociaux de la ville: Tiktok Facebook Twitter.



Nous aurons l'avantage de pouvoir organiser des visites des sites AZALYS et CYRÈNE par petits groupes, à partir du mois de Mars pour ceux qui seraient intéressés.

- Les Olympiades Achéroises, thématique culturelle :

Il est temps de créer votre équipe , nous vous invitons à vous signaler : [ebeaudichon@mairie-acheres78.fr](mailto:ebeaudichon@mairie-acheres78.fr) .

Les jeunes élus du conseil municipal sont intéressés par le projet, une façon de partager à travers les âges des souvenirs, des pépites de vie.

Notre ville est riche du maraîchage, de l'usine Simca devenue Peugeot, de la vie du rail mais aussi d'anecdotes liées aux commerces, aux voyages à l'école.

Nous irons interviewer nos aînés qui résident en ville, au foyer Pompidou, à la Maison Intergénérationnelle.

Après avoir sélectionné les meilleurs extraits, nous les mettrons en scène pour une restitution fin Juin / début Juillet :

Toutes vos suggestions sont les bienvenues, chacun, chacune apportera ses connaissances.

- La parole aux Habitants : chacun a pu largement s'exprimer pendant la présentation de notre invité, rendant celle-ci très interactive !!

La présidente de l' ASL du Village de France est revenue sur la réfection de la clôture mitoyenne avec les bâtiments des Champs Villars.

La 2ème intervention s'est déroulée sous bonne garde, la PM alertée ainsi qu'un homme de sécurité furent sollicités, une grille a quand même été détériorée, la réparation a été demandée, à suivre ...

Votre collectif nous a fait part de sa rencontre du 14 Décembre sur le projet de réhabilitation avec le bailleur, preuve qu'il est important de pouvoir échanger en direct : les travaux dureront environ 7 ans, par phases de 4 bâtiments,entrepris au fur et à mesure.

Des réunions d'informations aux locataires sont prévues sur cette organisation et présentation des aménagements envisagés sur les travaux d'isolation extérieurs et les ouvrants qui seront équipés de volets roulants au lieu des volets en accordéon actuels, sur la possibilité de créer des balcons pour rompre la monotonie des façades, sur les efforts de décoration proposés pour les parties communes avec aussi des équipements d'accessibilité.



Les espaces verts attenants aux bâtiments seront recomposés ainsi que les locaux poubelles, des espaces poussettes et vélos sécurisés par des badges seront créés.

Le Collectif a demandé que des parkings véhicules et motos ainsi que la pose de bornes électriques puissent être pris en compte sans oublier les places réservées aux handicapés. Il s'est aussi fait l'écho d'une demande de réfection interne des appartements fortement attendue concernant les sanitaires, les meubles d'éviers cuisine, les sols ainsi qu'une mise aux normes électriques.

Il en résulte que les bases de l'ambitieuse rénovation ont été mises à plat pour un confort de vie !

Pour le présent, les factures d'eau chaudes d'Engie sont un souci pour tout le monde, le quartier des plantes d'Hennemont est tout autant concerné, le mécontentement semble avoir été entendu, il est en cours de traitement ...

#### Informations en partage : une précision :

- Les zones dites bleues sont limitées à une durée de 2 heures maximum de stationnement, du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14h à 19h.
- Un recensement va avoir lieu à partir du 19 Janvier jusqu' au 25 Février, une lettre vous informant du passage de nos agents vous sera adressée, ils se présenteront avec une carte officielle. N'ouvrez qu'à ces conditions !!  
Les réponses au questionnaire sont confidentielles. Nous vous remercions de collaborer à cet acte civique.

Nous avons continué à échanger agréablement pendant la galette et le verre de l'amitié.

**Votre prochaine réunion est prévue le 7 Mars, en attendant, nous restons à votre écoute.**

E Beaudichon

